



PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°772/ LUNDI 16 FÉVRIER 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES

MENA-ETFP

- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/03
- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/03
- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/04

SHAPE THE FUTURE WITH

- AVIS APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/05



Shape the future
with confidence



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PDACG

- AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES.....P/08



- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/09

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURE

- AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINTP/10
- AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINTP/11

PROGRAMME

SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

1 Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce 2 Éducation & Culture 3 Infrastructures, Transports & Technologies 4 Économie, Finance & Assurance 5 Santé & Bien-être

Guinée

Conseil



Comment rendre ses employés heureux au travail?

OFFRES D'EMPLOIS

COGINTA

COGINTA

Building safer communities. Promoting social justice.

- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/06
- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/07
- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/08



APRÈS LE 28 FÉVRIER,
IL SERA TROP TARD!



PRÊT À 0 % D'INTÉRÊT

- ✓ Modernisez votre équipement
- ✓ Augmentez votre stock
- ✓ Acceptez le paiement Crédit Money



CREDIT RURAL DE GUINÉE
CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

SCOOP GUINÉE
L'infos de guinée en temps réel



Comment rendre ses employés heureux au travail?

La satisfaction de votre personnel est l'un des principaux enjeux liés au succès de votre entreprise. Après tout, vos employés sont le reflet de votre vision et de vos valeurs. Ils forment une équipe disponible, dynamique et prête à donner le meilleur d'elle-même pour mener vos objectifs à terme. Dans cet ordre d'idée, il est de votre devoir d'assurer le bien-être de votre personnel afin qu'il puisse fonctionner au meilleur de ses capacités.

Comme chaque être humain possède des besoins différents, il peut s'avérer complexe de bien cerner les différents aspects de la satisfaction employé.

Comment pouvez-vous rendre vos employés heureux au travail? Pour vous aider, voici onze conseils faciles pour améliorer votre expérience employé.

1. Favorisez un climat positif au sein de votre entreprise

Tout d'abord, il va de soi qu'un bon climat de travail est nécessaire au bonheur de vos employés. Votre équipe sera beaucoup plus efficace si elle est fondée sur un respect mutuel ainsi que des liens humains.

À titre d'exemple, le micro management, c'est-à-dire le fait de surveiller les moindres faits et gestes de vos employés, peut dissuader votre personnel de faire preuve d'initiative ou d'innovation. Une telle gestion de vos employés peut s'avérer extrêmement démotivante, puisqu'elle les empêche d'agir au meilleur de leurs connaissances et empêche toute croissance personnelle.

De plus, le fait de miser de manière exagérée sur la compétition entre vos employés et départements peut créer un environnement de travail toxique. Un milieu de travail trop compétitif divisera les membres de votre personnel et mettra l'emphase sur le succès individuel plutôt que celui de votre entreprise. Cela isolera certains employés face à leurs collègues de travail, ou même face à leur gestionnaire. Une telle isolation se traduira par un sentiment de honte, de stress et de détachement dès que l'un de vos employés devra demander de l'aide ou travailler en équipe. Ultimement, le stress engendré par de pareilles conditions de travail pourrait même causer une augmentation de votre taux de roulement!

Afin d'éviter un tel désastre, suivez de près la satisfaction de vos employés au travail. Mettez l'emphase sur l'esprit d'équipe en instaurant une bonne culture organisationnelle ainsi qu'en faisant la promotion de valeurs humaines au sein de votre personnel. Veillez à une saine coopération entre les membres de vos équipes et encouragez-les à faire preuve d'empathie et de proactivité. De telles mesures procureront à votre personnel un sentiment d'appartenance et d'intégrité qui favo-

riseront un bon climat de travail au sein de votre entreprise. Il s'agit d'un élément incontournable pour rendre vos employés heureux!

2. Offrez de la reconnaissance de manière fréquente

En tant qu'employeur responsable, vous voulez valoriser les membres de votre personnel lors de leur bon travail. Cette reconnaissance envers leurs efforts augmentera considérablement leur motivation au travail ainsi que leur productivité tout en leur procurant un sentiment d'accomplissement professionnel.

Selon l'étude de HubSpot, 69% des employés travailleront plus fort si leurs efforts étaient reconnus. De plus, selon Haiilo, 84% des employés engagés envers leur travail ont reçu de la reconnaissance après avoir donné le meilleur d'eux-mêmes. Intéressant, n'est-ce pas?

Par le biais de certaines opportunités de travail, de cadeaux, de remerciements ou de reconnaissance de groupe, soulignez les bons coups de votre personnel. Variez les manières dont vous montrez votre reconnaissance afin de montrer à vos employés à quel point vous êtes fier de leur bon travail. Une telle attention ne manquera pas de rendre vos employés heureux au travail!

À titre d'exemple, avec une solution comme InputKit, envoyez des questionnaires de satisfaction automatisés pour avoir l'heure sur la satisfaction de vos employés. Une fois les résultats obtenus, partagez les avis et commentaires positifs venant de clients satisfaits avec votre personnel afin de lui montrer que son bon travail est apprécié. Cette stratégie rendra vos employés heureux et plus engagés envers votre entreprise.

3. En tant qu'employeur, faites preuve de proactivité en matière d'amélioration des conditions de travail

Avec le marché compétitif de l'emploi, les employeurs doivent désormais faire preuve d'ingéniosité et de proactivité afin de fidéliser les employés au sein de leur organisation. En ce sens, il est crucial d'améliorer vos conditions de travail pour faciliter votre recrutement et rendre vos employés actuels heureux.

Un bon employeur se démarque par sa culture organisationnelle, mais aussi par son empathie. De ce fait, prenez le temps de revoir vos conditions de travail afin d'évaluer quelles améliorations et nouveautés vous pourriez y porter. Après tout, de telles demandes pourraient s'avérer délicates pour les membres de votre personnel. Le but est d'éviter que ceux-ci ne gardent des irritants et ensuite, postulent ailleurs. N'attendez pas : rendez vos employés heureux en vous démarquant en tant qu'employeur!

Par exemple, à titre d'exemples, vous pourriez :

Fournir une assurance collective ou une assurance dentaire à vos employés ;

Mettre en place un salaire compétitif ;

Instaurer un programme de remboursement des frais d'abonnement au gym ;

Payer le matériel nécessaire lors du télétravail ;

Offrir un horaire flexible ;

Donner un congé payé lors de jours fériés ou de fêtes d'anniversaires ;

Contribuer au REER de vos employés ;

Et plus encore!

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67
J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication
Ahmed Chamsoudine Cherif
664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné
611 33 17 45

Administrateurs
Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42
Responsable ventes et abonnements
Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté
621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara
Aka Moriah
664 932 996 / 625 242 334
cfodeabdoulaye@gmail.com
fodeabdoulayec07@gmail.com

**SA CAR
FRI CAR S.A**

Member of the GIB Africa Alliance

**Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES**

Email : safrikar@yahoo.fr, Site : www.safrikar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamya, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



Avis d'Appel d'offres Ouvert National (AAOON)

Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP)

AAO N° 004/ MENA-ETFP /CAB/2026

1. Le Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer certaines activités du ministère à travers le BAS/FCE. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'installation du câblage et équipements réseau pour l'infrastructure des écoles ETFP en vue de faciliter l'interconnexion avec les CFP SmartClass repartie en huit (08) lots distincts.

2. Le Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'installation du câblage et équipements réseau pour l'infrastructure des écoles ETFP en vue de faciliter l'interconnexion avec les CFP SmartClass.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation de Marché du METFPE via l'adresse mail prmp@metfp.gov.gn ou téléphone 0024 628 33 33 29 et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres au Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée de 8h à 16h.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cinq cent mille franc guinéen (500 000 GNF), payable sur comme suit :

- 50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor à la BCRG » Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 N° de Compte : 2011000136 _ Clé : 10 _ RIB : 0011902011000136-10

- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 N° de Compte : 2011000407 _ Clé : 70 _ RIB : 0011902011000407-70

- 20% au compte du ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi à la BCRG Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 N° de Compte : 2011000148 _ Clé : 71 _ RIB : 0011902011000148-71

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16/03/2026 à 12h 00. Les Offres doivent comprendre une caution bancaire de deux millions francs guinéen (2 000 000 GNF) par lot, avec une validité au plus tôt de 150 jours à compter de la date de soumission des offres.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) sis à Taouyah Rogbané/Corniche Sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry République de Guinée le 16/03/2026 à 12h 30.

8. Les exigences en matière de qualifications sont insérées IC 11.1 du dossier d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Conakry, le



Avis d'Appel d'offres Ouvert National (AAOON)

Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP)

AAO n° 003/ MENA-ETFP /CAB/2026.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de passation des Marchés Publics dans le journal des appels d'offres en date du 05 février 2025.
2. Le Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son Budget National exercice 2026, afin de financer l'Acquisition de Pré-Imprimés pour les examens de sortie et concours d'entrée 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture de Pré- Imprimés en lot unique. Les fournitures seront livrées sur les sites des huit (8) inspections régionales de MENA-ETFP et au magasin du Ministère au plus tard le 15 mai 2025, délai de rigueur.
3. Le Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition de Pré-Imprimés en lot unique, pour les examens de sortie et concours d'entrée 2026.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du MENA-ETFP, tel : (+224) 628 33 33 29 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la PRMP du MENA-ETFP du lundi au Vendredi de 9h00 à 17h 00 minutes.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
 - Fournir deux (02) marchés similaires ou de même nature exécutés au cours des cinq (5) dernières années avec un montant minimal de 200 000 000 GNF par expérience.
 - Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années de 1 000 000 000 GNF.
 - Fournir une attestation de capacité financière, démontrant la solvabilité des entreprises à Préfinancer le marché d'un montant de 300 000 000 GNF.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse auprès de la PRMP du MENA-ETFP contre un paiement non remboursable de 1 000 000 francs guinéens repartie comme suit
 - 50% au compte n°4111071 « Receveur Central du Trésor » Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 ; N° de Compte : 2011000136 ; RIB : 0011902011000136-10
 - 30% au compte de l'ARMP ouvert à la BCRG Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 N° de Compte : 2011000407 ; RIB : 0011902011000407-70
 - 20% au compte du Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) du Receveur Central du Trésor Public Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 ; N° de Compte : 2011000148 ; RIB : 0011902011000148-71
8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) Conakry au plus tard le 13/03/2026 à 12 heures 00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) Conakry au plus tard le 13/03/2026 à 12 heures 30.
10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de 27 000 000 GNF et la durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 150 jours.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.
12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020. Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3 % du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en Date du 05/04/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.
13. La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée est dictée par le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant Code des Marchés Publics.



REPUBLICHE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI



Avis d'Appel d'offres Ouvert National (AAOON)

Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) AAO N° 002/ MENA-ETFP /CAB/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de passation des Marchés Publics dans le journal des appels d'offres en date du 05 février 2026.

2. Le Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026, afin de financer l'acquisition de fournitures diverses et de Craies/Ardoisines, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché l'acquisition de fournitures diverses et de craies/Ardoisines en deux (02) lots distincts.

- Lot 1 : Acquisition de Fournitures diverses pour les examens de sortie et concours d'entrée 2026.
- Lot 2 : Acquisition de Craies/Ardoisines.

Les fournitures seront livrées sur les sites des huit (8) inspections régionales de la MENA-ETFP et au magasin du Ministère au plus tard le 15 Mai 2026 délais de rigueur.

3. Le Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de Fournitures diverses et de craies /ardoisines pour les examens de sortie et concours d'entrée 2026 en deux lots distincts.

Lot 1 : Acquisition de fournitures diverses pour les examens de sortie et concours d'entrée 2026.

Lot 2 : Acquisition de Craies/Ardoisines.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du MENA-ETFP, tel : (+224) 628 33 33 29 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la PRMP du MENA-ETFP du lundi au Vendredi de 9h00 à 17h 00 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
- Fournir deux (02) marchés similaires ou de même nature exécutés au cours des cinq (5)

Dernières années avec un montant minimal par lot de :

- o Lot 1 : 300 000 000 GNF
- o Lot 2 : 200 000 000 GNF.

- Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années par lot comme suit :

- Lot 1 : 1 800 000 000 GNF Lot 2 : 1 000 000 000 GNF

-Fournir une attestation de capacité financière, démontrant la solvabilité des entreprises a

Préfinancer le marché par lot comme suit :

- Lot1 : 360 000 000 GNF Lot2 : 250 000 000 GNF

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse auprès de la PRMP du MENA-ETFP contre un paiement non remboursable de 1 000 000 francs guinéens reparti comme suit :

- 50% au compte n°4111071 « Receveur Central du Trésor » Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 ; N° de Compte : 2011000136 ; RIB : 0011902011000136-10

- 30% au compte de l'ARMP ouvert à la BCRG Code Banque : 001 ; Code Agence : 190
N° de Compte : 2011000407 ; RIB : 0011902011000407-70

- 20% au compte du Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle du Receveur Central du Trésor Public Code Banque : 001 ; Code Agence : 190 ; N° de Compte : 2011000148 ; RIB : 0011902011000148-71.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENA-ETFP) Conakry au plus tard le 12/03/2026 à 12 heures 00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENAETFP) Conakry au plus tard le 12/03/2026 à 12 heures 30 minutes.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission par lot, d'un montant de :
Lot 1 : 30 000 000 GNF Lot 2 : 15 000 000 GNF et la durée de validité de ces garanties de soumission doivent être de 150 jours.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/CAB/SGG du 07 août 2020.

13. Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3 % du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en Date du 05/04/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.

14. La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée est dictée par le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant Code des Marchés Publics.

Conakry, le





ERITEDGE et ELYOS, deux réseaux panafricains indépendants nés de la transformation d'EY en Afrique francophone subsaharienne, dévoilent leur leadership et réaffirment leur ancrage régional.

Dans le cadre de la transition stratégique du réseau EY en Afrique subsaharienne entamée le 1er juillet 2020 et ayant pour point d'orgue le 30 avril 2026, les deux nouveaux réseaux annoncés entrent désormais dans une phase clé de structuration. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de révéler officiellement leurs noms respectifs ainsi que les leaders appétis à emporter la vision et les ambitions.

ERITEDGE: Un réseau pluridisciplinaire spécialisé en audit et conseil en finance

Le réseau pluridisciplinaire spécialisé en audit et conseil en finance portera désormais le nom ERITEDGE, une marque incarnant plus de cinquante années d'expertise, de qualité et d'excellence technique et proposant des services intégrés, innovants et pleinement alignés avec les enjeux stratégiques des organisations africaines.

ERITEDGE est issu d'une dynamique collective portée par ses associés et ses talents, tous engagés à renforcer la confiance et à contribuer au développement d'une Afrique ambitieuse et performante.

La direction générale sera assurée par Anteliois Sidi Bambo, Leader des activités d'audit et de conseil en finance d'EY en Afrique francophone subsaharienne. Elle aura pour mission de déployer la stratégie, piloter la croissance et coordonner la performance opérationnelle d'ERITEDGE.

La gouvernance reposera également sur un conseil d'administration réunissant les Country Managing Partners des neuf pays du réseau. Il sera présidé par Eric Wilmers qui mettra au service du réseau près de trente années d'expérience en Afrique francophone.

Fort de cette gouvernance structurée et tournée vers l'avenir, ERITEDGE ambitionne de s'imposer comme un acteur de référence fondé sur la confiance, la performance et la création de valeur durable.

ELYOS : le réseau multi-services dédié aux métiers du conseil

Le réseau regroupant l'ensemble des activités de conseil - couvrant le conseil aux entreprises (stratégie, performance et croissance, technologie, risque, conseil RH, etc.), le conseil en transactions, expertise juridique et fiscale, la gestion de la paie ainsi que l'accompagnement en conformité réglementaire - portera désormais le nom ELYOS.

Il sera dirigé par Eric McGaughan, actuellement Leader de la région Afrique francophone subsaharienne au sein d'EY, où il pilote la stratégie, la performance opérationnelle et les transformations majeures du cluster.

Sous sa direction, la région a engagé une modernisation profonde de ses pratiques et de son organisation.

C'est dans la continuité de cette expérience stratégique et opérationnelle qu'il prend la tête d'ELYOS. Son rôle actuel lui confère une compréhension unique des dynamiques régionales, des enjeux de croissance et des attentes des clients. Cela lui permettra d'orienter le nouveau réseau vers une offre de conseil robuste, agile et résolument tournée vers l'innovation et la création de valeur pour les organisations africaines.

ELYOS ambitionne de devenir un partenaire stratégique incontournable pour accompagner les transformations économiques et sectorielles de l'Afrique, dans l'excellence, l'innovation et la confiance. Le nouveau réseau affirme son ambition d'étendre l'enjeu footprint de 9 pays à 16 d'ici trois ans.

Une transformation structurante au service de la région EY en Afrique francophone subsaharienne (EY FSSA)

Le lancement de ERITEDGE et ELYOS marque une étape décisive dans l'évolution du paysage du conseil et de l'audit en Afrique francophone subsaharienne.

En donnant naissance à deux réseaux panafricains indépendants, l'objectif est clair:

- Offrir une autonomie territoriale, adaptée aux réalités économiques locales.
- Accroître l'égalié décisionnelle, essentielle dans un environnement en mutation.
- Crée des organisations résolument africaines, soutenues par des standards internationaux de gouvernance et de qualité.

Continuité, qualité, proximité

Cette transition maintient l'ensemble des engagements de qualité, stratégique et de continuité de service envers les clients. Les équipes existantes restent en place et pleinement mobilisées, assurant une transition fluide et un accompagnement sans interruption.

« La structuration de ERITEDGE et ELYOS est bien plus qu'une évolution organisationnelle : c'est une affirmation de notre ambition pour la région. Nous concevons deux réseaux forts, alignés sur les meilleures pratiques mondiales mais profondément ancrés dans la réalité africaine. »

– Eric McGaughan, Cluster Leader - EY FSSA

Contact presse:

Kenneth Kouryadi - Brand, Marketing & Communication Leader

EY Afrique francophone subsaharienne (EY FSSA)

Contact : +225 07 57 00 32

Email : kenneth.kouryadi@ey.com



TERMES DE RÉFÉRENCE

Intitulé du poste	Assistant Administratif et Financier (AAF)
Projet	Projet de conservation de la faune sauvage et de lutte contre la chasse excessive (WCOP) en Guinée
Date de début	1 ^{er} mars 2026 (indicative, sous réserve de la signature de contrat)
Ligne budgétaire(s)	1.1.2.2
Durée	24 mois maximum (à date)
Lieu de travail	Faranah, Forécariah ou N'Zérékolé – à confirmer selon les besoins du projet
Nombre de postes	02
Supervision directe	Responsable Administratif et Financier et Responsable du bureau satellite

1. Contexte et justification Coginta est une organisation non gouvernementale apolitique reconnue d'utilité publique, spécialisée dans la gouvernance judiciaire et sécuritaire, la prévention des conflits et la cohésion sociale. Son objectif est d'appuyer les gouvernements hôtes dans le renforcement de leurs institutions judiciaires et sécuritaires, conformément aux normes et principes de l'État de droit, et de contribuer à la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité afin de promouvoir un environnement propice à la stabilité, à la paix et au développement socio-économique. Coginta a son siège à Genève, en Suisse, et dispose de bureaux nationaux au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mozambique, au Niger, en République démocratique du Congo (RDC) et au Tchad. Implantée en Guinée depuis 2013, Coginta y a mis en œuvre plusieurs projets.

Le Projet de conservation de la faune sauvage et de lutte contre la surchasse (WCOP), vise à protéger la biodiversité, à promouvoir une gestion durable de la chasse et à atténuer les risques de zoonoses dans les zones de conservation prioritaires de Guinée.

Le projet est mis en œuvre par Coginta, en collaboration avec des experts de Guinée Écologie et du Centre de recherche et de formation en infectiologie de Guinée.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace du projet sur plusieurs sites, Coginta recrute deux Assistants administratifs et financiers (AAF) basé(e)s à Faranah, Forécariah ou N'Zérékolé.

2. Principales responsabilités

L'Assistant Administratif et Financier assure la gestion administrative, financière et logistique du bureau satellite du projet WCOP à Faranah, Forécariah ou N'zérékoré.

Il/Elle travaille sous la supervision directe du/de la Responsable Administratif(ve) et Financier(ère) (RAF) basé(e) au bureau central du projet et applique strictement les procédures internes de Coginta ainsi que les exigences contractuelles liant Coginta à son partenaire contractuel.

L'AAF veille au respect des règles et procédures au sein de son bureau.

Gestion financière et comptable (niveau bureau)

- Garantir la bonne application du manuel de gestion et respecter les procédures administratives et financières de Coginta.
- Assurer la tenue quotidienne de la comptabilité du bureau (collecte, vérification, saisie, classement et archivage des pièces).
- Gérer la petite caisse du bureau et effectuer les rapprochements réguliers, conformément aux procédures en vigueur.
- Préparer les paiements, avances et décaissements, et les soumettre à validation selon la chaîne d'autorisation définie.
- Créer et mettre en place la comptabilité analytique et le tableau de bord.
- Contrôler l'affectation des lignes budgétaires avec le Responsable administratif et financier avant chaque paiement.
- Veiller à la conformité des dépenses avec le budget approuvé, les procédures de Coginta et les exigences contractuelles applicables.
- Appuyer la préparation des rapports financiers en transmettant au/à la RAF des données financières fiables et complètes dans les délais requis.
- Classer tous les documents comptables et pièces justificatives mensuellement et chronologiquement en vue des contrôles internes, revues contractuelles et audits.
- Garantir la bonne conservation des pièces et documents comptables en sa possession.
- Participer à l'élaboration du budget annuel et suivre son exécution.
- Élaborer sous le contrôle du Responsable Administratif et Financier le plan de trésorerie trimestriel.
- Vérifier et transmettre tous les justificatifs de dépenses mensuelles au bureau central du projet.

Administration et ressources humaines (niveau bureau)

- Assurer la gestion administrative du personnel du bureau (dossiers individuels, contrats, présences, congés, feuilles de temps).
- Centraliser et transmettre les informations RH au/à la RAF conformément aux procédures établies.
- Veiller au respect du droit du travail guinéen, du règlement intérieur et des procédures RH de Coginta au sein du bureau.
- Appuyer les processus de recrutement ou de sélection au niveau local, en coordination avec le/ la RAF.
- Assurer la supervision fonctionnelle des chauffeurs et des agents d'entretien affectés au bureau.

Gestion du bureau, approvisionnement et logistique terrain

- Appuyer le Chef de projet dans l'organisation de l'espace de travail du bureau satellite et la gestion quotidienne du bureau (organisation des espaces, fournitures, équipements et fonctionnement général).
- Préparer les demandes d'achat et les soumettre selon les procédures d'approvisionnement de Coginta.
- Établir les PV de réception et de remise des équipements.

- Gérer les relations courantes avec les fournisseurs locaux, dans le respect des règles établies.
- Tenir à jour l'inventaire des équipements et actifs du bureau (codification, suivi, état, besoins de maintenance).
- Identifier, gérer et négocier avec les prestataires de services recrutés pour les évènements dans leur localité d'affectation.
- Veiller au bon entretien des locaux et coordonner le travail des agents d'entretien.
- Créer et mettre à jour une liste d'inventaire du matériel et des équipements du projet acquis pour le bureau satellite et la transmettre au Responsable administratif et financier à au bureau central du projet.
- Assurer la gestion de la correspondance du projet avec les partenaires et les autorités guinéennes du niveau régional.

Gestion des véhicules et logistique terrain

- Superviser l'utilisation quotidienne des véhicules du bureau (carnets de bord, suivi du carburant, planification des déplacements).
- Veiller au respect des règles de sécurité routière et des procédures internes par les chauffeurs.
- Assurer le suivi de l'entretien courant des véhicules et signaler tout incident ou besoin de réparation au/à la RAF.
- Appuyer l'organisation logistique des missions terrain, ateliers et activités du projet au niveau local.
- Superviser quotidiennement le travail du chauffeur et des gardiens dans le bureau satellite d'affectation et informer le Coordinateur de toute contrainte logistique ou de toute disposition sécuritaire à prendre afin de garantir la bonne mise en œuvre du projet.

Rapports, conformité et coordination

- Transmettre régulièrement au/à la RAF des rapports financiers, administratifs et logistiques exacts et à jour.
- Veiller à la conformité des pratiques du bureau avec les procédures internes de Coginta et les exigences contractuelles applicables.
- Signaler sans délai tout risque, irrégularité, incident ou difficulté administrative, financière ou logistique.
- Participer aux réunions de coordination et contribuer à l'amélioration continue des pratiques de gestion au niveau du bureau.

Autres responsabilités

- Exécuter toute autre tâche compatible avec le rôle et nécessaire à la bonne mise en œuvre de l'action.

3. Profil recherché

Qualifications et formation

- Diplôme de licence en finance, comptabilité, administration des affaires ou dans un domaine connexe.
- Les certifications professionnelles pertinentes (par exemple ACCA, CIMA, CPA) constituent un atout, sans être obligatoires.

Expérience professionnelle

- 2 à 4 ans d'expérience dans les domaines de la finance et de l'administration, de préférence au sein d'ONG ou d'organisations internationales.
- Expérience pratique en matière de supervision d'équipes administratives/financières.
- Une bonne connaissance des procédures administratives et financières applicables à la mise en œuvre de projets, conformément à la réglementation guinéenne.
- Expérience dans la supervision fonctionnelle de personnel de soutien (chauffeurs, agents d'entretien) constitue un atout.
- Une expérience de collaboration avec le secteur privé ou des partenaires institutionnels, ainsi qu'une familiarité avec les exigences de conformité et de redevabilité, constituent un atout.

Compétences techniques (Savoir-faire)

- Bonnes connaissances en gestion financière et administrative.
- Connaissance opérationnelle des procédures d'approvisionnement et de logistique.
- Maîtrise de la suite MS Office (Excel en particulier) et des logiciels de comptabilité, notamment ODOO ou équivalent.
- Bonnes capacités d'organisation, de classement et de gestion documentaire.
- Capacités à préparer des rapports financiers et administratifs clairs et fiables.
- Maîtrise du français. Une connaissance fonctionnelle de l'anglais est un atout. La connaissance de langues locales (kpèlè, malinké ou soussou notamment) est un atout.

Compétences personnelles et interpersonnelles (Savoir-être)

- Rigueur, autonomie et courtoisie.
- Solides compétences en leadership et en gestion d'équipe.
- Capacité à travailler sous pression et à respecter les délais.
- Conduite éthique et intégrité conformes aux normes professionnelles et organisationnelles.
- Esprit d'initiative, sens du service et capacité à collaborer efficacement avec les collègues et les partenaires.

4. Conditions

Statut : Contrat à durée déterminée (CDD) de 1 an renouvelable

Durée du contrat : 24 mois maximum (à date)

Lieu de travail : Faranah, Forécariah ou N'Zérékolé – à confirmer selon les besoins du projet

Date de début : Date indicative du 1^{er} mars (sous réserve de la signature du contrat)

Documents à envoyer : CV + lettre de motivation à recruitments@coginta.org (Indiquer dans l'objet du courriel : AAF - Guinée)

Date limite de candidature : le mercredi 18 février 2026 à 12h00, passé ce délai, aucun dossier de candidature ne sera considéré.

« Bien que seules les formes masculines soient utilisées dans ce document, les formes féminines sont systématiquement implicites. La politique de recrutement de Coginta promeut la diversité et l'égalité. Elle vise également à augmenter la représentation des femmes au sein de son personnel, de sorte que les candidatures de femmes sont fortement encouragées. »



TERMES DE RÉFÉRENCE

Intitulé du poste	Responsable Administratif et Financier (RAF)
Projet	Projet de conservation de la faune sauvage et de lutte contre la chasse excessive (WCOP) en Guinée
Date de début	1 ^{er} mars 2026 (indicative, sous réserve de la signature de contrat)
Ligne budgétaire(s)	1.1.2.1
Durée	24 mois maximum (à date)
Lieu de travail	N'Zérékoré et de Forécariah (à confirmer selon les besoins du projet), effectuant des déplacements réguliers sur le terrain vers les bureaux satellites
Supervision direct	Chef de projet

1. Contexte et justification

Coginta est une organisation non gouvernementale apolitique reconnue d'utilité publique, spécialisée dans la gouvernance judiciaire et sécuritaire, la prévention des conflits et la cohésion sociale. Son objectif est d'appuyer les gouvernements hôtes dans le renforcement de leurs institutions judiciaires et sécuritaires, conformément aux normes et principes de l'État de droit, et de contribuer à la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité afin de promouvoir un environnement propice à la stabilité, à la paix et au développement socio-économique. Coginta a son siège à Genève, en Suisse, et dispose de bureaux nationaux au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mozambique, au Niger, en République démocratique du Congo (RDC) et au Tchad. Implantée en Guinée depuis 2013, Coginta y a mis en œuvre plusieurs projets.

Le Projet de conservation de la faune sauvage et de lutte contre la surchasse (WCOP), financé par Rio Tinto, vise à protéger la biodiversité, à promouvoir une gestion durable de la chasse et à atténuer les risques de zoonoses dans les zones de conservation prioritaires de Guinée.

Le projet est mis en œuvre par Coginta, en collaboration avec des experts de Guinée Écologie et du Centre de recherche et de formation en infectiologie de Guinée.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace du projet sur plusieurs sites, Coginta recrute un(e) Responsable Administratif et Financier (RAF) basé(e) à N'Zérékoré ou Forécariah.

2. Principales responsabilités

Le/La responsable des finances et de l'administration est chargé(e) de la gestion globale des finances, de l'administration, des ressources humaines, des achats et de la logistique du projet WCOP en Guinée. Il/Elle veille au respect des procédures du partenaire contractuel et de Coginta ainsi que des exigences légales guinéennes, et appuie le/la Chef de projet dans la prise de décision en fournissant des informations financières et administratives fiables et opportunes. Il/Elle devra fournir un appui technique adéquat dans la gestion administrative et financière globale du projet, et de façon spécifique dans le suivi comptable administratif du bureau central au quotidien, et l'apport d'un appui technique direct aux Assistants administratifs et financiers des bureaux satellites.

Sous la responsabilité du Chef de Projet, le RAF supervise les deux AAF ainsi que le chauffeur du bureau central du projet, assurant ainsi une coordination harmonieuse des fonctions de soutien au projet.

Gestion financière

- Elaborer les appels de fonds à l'endroit du siège ;
- Préparer les demandes d'approvisionnement de la petite caisse ;
- Assurer la saisie comptable des pièces et la bonne imputation analytique des pièces dans le respect des procédures décrites dans le Manuel de gestion administrative et financière de l'organisation en relation avec le comptable ;
- Participer à l'enregistrement systématique des opérations et au contrôle de celles-ci dans le logiciel comptable Odoo et produire des états financiers pertinents (balance, grand livre, journaux...) ;
- Procéder aux paiements après contrôle et vérification de la disponibilité et de la validité des pièces justificatives ;
- Contrôler l'affectation des lignes budgétaires avant chaque paiement ;
- Etablir les états de paiement et les soumettre à la signature des ordonnateurs des dépenses ;
- Payer les factures des fournisseurs dans la limite autorisée par le Manuel des procédures ;
- Faire le rapprochement bancaire ;
- Apporter un appui comptable aux bureaux satellites du projet ;
- Assurer la gestion comptable des stocks et des immobilisations du projet ;
- Etablir et suivre les budgets de trésorerie mensuels, de fonctionnement et d'investissement ;
- Procéder aux clôtures mensuelles des journaux de caisse et banque, incluant rapprochement bancaire et inventaire de caisse ;
- Anticiper les besoins en trésorerie du projet ;
- Assurer l'ensemble des déclarations et publications administratives en lien avec les comptes ;
- Assurer le respect des obligations fiscales courantes et établir la lisse fiscale annuelle ;
- Assurer la conformité légale, fiscale et réglementaire de l'ensemble des processus et veiller au respect des lois en vigueur.
- Conduire les négociations auprès des différents interlocuteurs (banques, administrations, bailleurs, fournisseurs, ...) ;
- Contribuer aux clôtures annuelles et intermédiaires comptables du projet ;
- Participer au suivi des missions de vérification des dépenses et d'audit interne.
- Gérer les opérations financières quotidiennes, y compris la paie, la petite caisse et les versements aux partenaires.
- Mettre en place des contrôles internes rigoureux et proposer des améliorations le cas échéant.

Gestion budgétaire

- Seconder le Chef de Projet pour les prévisions budgétaires trimestrielles.
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire.
- Fournir régulièrement au Chef de Projet des situations budgétaires.
- Informer régulièrement le Chef de Projet quant à l'exécution budgétaire et d'éventuels dépassements ou sous-décaissements.
- A la demande du Chef de projet, proposer les réaménagements budgétaires adéquats et suivre les procédures idoines.

Administration et ressources humaines

- Assurer la gestion des ressources humaines (contrats, paie, absences, déclarations sociales et autres obligations, communication interne et externe) conformément aux procédures de Coginta, au droit de travail guinéen et en collaboration avec le Chef de projet.
- Préparer les bulletins de salaire mensuels.
- Procéder au paiement des salaires après approbation.
- Préparer les contrats de travail de l'ensemble des collaborateurs.

- Préparer les déclarations mensuelles auprès des organismes collecteurs.
- Veiller au respect des obligations fiscales et de sécurité sociale avec le RAF de la représentation nationale à Conakry.
- Suivre les congés de l'ensemble des collaborateurs.
- Soutenir les processus de recrutement, et garantir des pratiques RH transparentes et équitables.
- Classer et justifier tous les documents comptables et pièces justificatives dans le respect des procédures décrites dans le Manuel de gestion administrative et financière de l'organisation.

Approvisionnement et logistique

- Superviser l'appui logistique nécessaire à l'organisation des activités du projet (ateliers de formation, réunions, missions...) en collaboration avec le Chef de projet et le Coordinateur de bureau satellite.
- Coordonner la mise en place et l'exécution du Plan de passation des marchés, la rédaction des dossiers d'appel d'offres/ proposition, les évaluations des offres/ propositions, la signature et le suivi des contrats en étroite collaboration avec l'équipe du projet et du siège.
- Superviser les Assistants administratifs et financiers dans l'organisation des espaces de bureau, des fournitures et du matériel.
- Tenir à jour l'inventaire et assurer une gestion adéquate des actifs (codage, suivi, élimination le cas échéant).
- Superviser la logistique des ateliers, des missions et des visites du partenaire contractuel et partenaires.
- Effectuer le suivi logistique et administratif des engins roulants des bureaux (remplissage tableau de bord véhicule, alerte visite technique et suivi des réparations) et apporter une analyse à leur utilisation en lien avec le Chef de projet et les assistants administratifs et financiers aux bureaux satellites.
- Remplir le tableau de suivi et gérer les mouvements des véhicules et du personnel.
- Assurer une vérification mensuelle sur la base des tableaux de bord, de la consommation des véhicules.
- Analyser les besoins et anticiper les ruptures de stocks.
- Élaborer un rapport logistique mensuel incluant les aspects sécuritaires.

Rapports et conformité

- Elaborer et superviser la préparation des rapports financiers et administratifs destinés à son partenaire, conformément aux termes du partenariat.
- Assurer des mises à jour financières et administratives régulières auprès du chef de projet et du contrôleur financier basé au siège.
- Veiller à la conformité du projet avec les obligations contractuelles liant Coginta à son partenaire, ainsi qu'avec les politiques et procédures internes de Coginta.
- Identifier les risques, contrainte ou les blocages potentiels et proposer des solutions pratiques et adaptées.
- Remonter au Chef de Projet toute situation de blocage et proposer des solutions sur le plan administratif et financier.
- Classer et justifier tous les documents comptables et pièces justificatives dans le respect des procédures décrites dans le Manuel de gestion administrative et financière de l'organisation ; Élaborer les notes de réaménagements budgétaires ;
- Élaborer les demandes d'avenants.

Leadership et coordination

- Superviser, encadrer et évaluer l'équipe nationale de soutien (finance et administration).
- Favoriser la collaboration entre les équipes financières, administratives et de programmation.
- Assurer une communication fluide et transparente avec le département des finances et de l'administration du siège à Genève.
- Participer aux réunions d'équipe et contribuer à la résolution des problèmes et à la planification.

Autres

- Assurer le traitement administratif de l'Action en relation avec le Chef de projet.
- Exécuter toutes autres tâches requises et conformes à ses compétences pour la bonne mise en œuvre de l'Action.

3. Profil recherché

Qualifications et formation

- Diplôme de licence ou de master en finance, comptabilité, administration des affaires ou dans un domaine connexe.
- Les certifications professionnelles pertinentes (par exemple ACCA, CIMA, CPA) constituent un atout.

Expérience professionnelle

- Au moins 3 à 5 ans d'expérience dans les domaines de la finance et de l'administration, de préférence au sein d'ONG ou d'organisations internationales.
- Expérience confirmée en matière de supervision d'équipes administratives/financières.
- Une connaissance avérée des procédures administratives et financières applicables à la mise en œuvre de projets, conformément à la réglementation guinéenne.
- Une expérience de collaboration avec le secteur privé, notamment des entreprises multinationales, ainsi qu'une bonne connaissance des cadres ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), du développement durable et des exigences de conformité, constituent un atout.

Compétences techniques (Savoir-faire)

- Solides connaissances en gestion financière et administrative.
- Solide maîtrise des procédures d'approvisionnement et de logistique.
- Maîtrise de la suite MS Office (Excel en particulier) et des logiciels de comptabilité, notamment ODOO.
- Excellentes capacités d'organisation, de classement et de gestion documentaire.
- Solides compétences en communication, en rédaction de rapports et en analyse.
- Maîtrise du français et l'anglais. La connaissance pratique des langues locales (kpèlè, malinké ou soussou notamment) est un atout.

Compétences personnelles et interpersonnelles (Savoir-être)

- Rigueur, autonomie et courtoisie.
- Solides compétences en leadership et en gestion d'équipe.
- Capacité à travailler sous pression et à respecter les délais.
- Conduite éthique et intégrité conformes aux normes professionnelles et organisationnelles.
- Esprit d'initiative, aptitude à résoudre les problèmes et capacité à proposer des solutions.
- Diplomatie, sens du service et capacité à établir des relations solides avec les partenaires et les collègues.

4. Conditions

Statut : Contrat à durée déterminée (CDD) de 1 an renouvelable

Durée du contrat : 24 mois maximum (à date)

Lieu de travail : N'Zérékoré ou Forécariah – à confirmer selon les besoins du projet.

Date de début : Date indicative du 1^{er} mars (sous réserve de la signature du contrat)

Documents à envoyer : CV + lettre de motivation à recruitments@coginta.org (Indiquer dans l'objet du courriel : FAM - Guinée)

Date limite de candidature : le mercredi 18 février 2026 à 12h00, passé ce délai, aucun dossier de candidature ne sera considéré.

« Bien que seules les formes masculines soient utilisées dans ce document, les formes féminines sont systématiquement implicites. La politique de recrutement de Coginta promeut la diversité et l'égalité. Elle vise également à augmenter la représentation des femmes au sein de son personnel, de sorte que les candidatures de femmes sont fortement encouragées. »

TERMES DE RÉFÉRENCE

Intitulé du poste	Chauffeur
Projet	Projet de conservation de la faune sauvage et de lutte contre la chasse excessive (WCOP) en Guinée
Date de début	1 ^{er} mars 2026 (indicative, sous réserve de la signature de contrat)
Ligne budgétaire	1.1.2.3
Durée	24 mois
Lieu de travail	N'Zérékoré, Faranah, Forécariah (avec des missions possibles en dehors du lieu d'affectation)
Nombre de postes	03
Supervision direct	Responsable ou Assistant Administratif et Financier

Contexte et justification

Coginta est une organisation non gouvernementale apolitique reconnue d'utilité publique, spécialisée dans la gouvernance judiciaire et sécuritaire, la prévention des conflits et la cohésion sociale. Son objectif est d'appuyer les gouvernements hôtes dans le renforcement de leurs institutions judiciaires et sécuritaires, conformément aux normes et principes de l'État de droit, et de contribuer à la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité afin de promouvoir un environnement propice à la stabilité, à la paix et au développement socio-économique. Coginta a son siège à Genève, en Suisse, et dispose de bureaux nationaux au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mozambique, au Niger, en République démocratique du Congo (RDC) et au Tchad. Implantée en Guinée depuis 2013, Coginta y a mis en œuvre plusieurs projets.

Le Projet de conservation de la faune sauvage et de lutte contre la surchasse (WCOP), financé par Rio Tinto, vise à protéger la biodiversité, à promouvoir une gestion durable de la chasse et à atténuer les risques de zoonoses dans les zones de conservation prioritaires de Guinée.

Le projet est mis en œuvre par Coginta, en collaboration avec des experts de Guinée Écologie et du Centre de recherche et de formation en infectiologie de Guinée.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace du projet sur plusieurs sites, Coginta recrute trois chauffeurs basé(e)s à N'Zérékoré, Faranah et Forécariah respectivement.

Principales responsabilités

Superviseur : le chauffeur est placé sous l'autorité du Responsable administratif et financier ou des Assistants Administratifs et Financiers selon le lieu d'affectation.

- Conduire le véhicule pour le transport du personnel autorisé, la livraison et collecte de courriers, documents et autres correspondances relatifs à la mise en œuvre du projet.
- Assurer quotidiennement la maintenance et l'entretien du véhicule (nettoyage, et vérifications d'usage...).
- Signaler les limites de vidange.
- Tenir à jour le carnet de bord ou tout autre outil de gestion mis à sa disposition.
- Veiller à ce que le véhicule soit bien entretenu et toujours propre.
- Assurer la gestion du matériel de sécurité et d'outillage à bord du véhicule (pneus de secours, clé de roue, crique, extincteur, boîte à pharmacie et triangle de signalisation).
- Veiller aux normes de chargement et de parking du véhicule.
- Veillez à l'utilisation rationnelle du carburant et lubrifiants mis à sa disposition.
- Signaler toutes les pannes à son superviseur direct.
- Assurer le respect des règles de sécurité routière (limitation de vitesse, heures de circulation, utilisation de ceinture de sécurité, etc.).
- Toujours être en possession de son permis de conduire et s'assurer que tous les documents du véhicule sont en cours de validité : carte grise, assurance, vignette.
- Veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises conformément aux règles et règlements, en cas d'implication de son véhicule dans un accident.
- Être d'une moralité irréprochable.
- Faire preuve de civisme et de politesse au volant.
- Faire preuve de disponibilité, de courtoisie et de discrétion dans l'exécution des tâches.

Autres responsabilités

- Exécuter toute autre tâche compatible avec le rôle et nécessaire à la bonne mise en œuvre de l'action.

Profil recherché

- Etre âgé de 25 ans au minimum.
- Savoir lire et écrire le français ; la compréhension de l'anglais et de langues locales est un atout.
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans la conduite des véhicules 4x4.
- Avoir une expérience dans la conduite de véhicules au compte d'ONG ou de projets.
- Avoir, de préférence, des notions de mécanique auto.

Conditions

Dossier de candidature : le dossier de candidature comprendra au moins les documents suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Directrice Pays de l'Association Coginta en République de Guinée.
- Une copie d'une pièce d'identité valide avec photo.
- Un CV détaillé comportant les coordonnées du candidat.
- Une copie du permis biométrique de conduire en cours de validité ainsi que tout autre document attestant de l'aptitude du candidat à la conduite automobile
- La copie des attestations d'emplois antérieures.
- La copie des diplômes ou attestations de formation si disponible.

Dépôts des dossiers de candidature : Mercredi 18 février 2026

Passé ce délai aucune candidature ne sera plus reçue.

Documents à envoyer par courriel à l'adresse suivante : recruitments@Coginta.org (indiquer dans l'objet du courriel : CHAUFFEUR Guinée).

Procédure de sélection : les candidats présélectionnés passeront un entretien d'embauche, comprenant un test écrit, suivi d'un test pratique de conduite.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

NB : Les dossiers de candidatures déposés sont la propriété exclusive de COGINTA et ne seront pas retournés aux candidats.



REPUBLIQUE DE GUINEE TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES



Appel d'Offres National pour la sélection d'une société pour la mise en place d'un système d'information et de gestion du fonds de garantie des prêts aux entreprises (FGPE).

Pays : République de Guinée

Projet : Ministère de l'Agriculture (MA)

Appel d'Offres No : 01/AON/MA/PDACG/2026

Projet : Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

Emis le : 13 Février 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché la sélection d'une société pour la mise en place d'un système d'information et de gestion du fonds de garantie des prêts aux entreprises (FGPE) en lot unique.

2. Le Ministère de l'Agriculture à travers le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise en place d'un système d'information et de gestion du fonds de garantie des prêts aux entreprises (FGPE) dans un délai de réalisation au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'approbation du contrat.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la banque mondiale, édition Septembre 2025 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination et d'exécution du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), M. Hamidou DIALLO, Coordonnateur au courriel : coordonnateurpdacg@gmail.com copie obligatoire à : spmpdacg@gmail.com, procurementpdacg@gmail.com, Tel : 628 89 66 80/ 622 52 70 56/626 96 18 96 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 9 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 9 heures à 13 heures le Vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de Deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs Guinéens. La méthode de paiement se fera conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres, le prix des DAO est reparti comme suit :

- 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 136 « Receveur Central du Trésor » à la BCRG ;
- 30% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 407 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à la BCRG ;
- 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.

Le document d'Appel d'offres sera disponible au siège du PDACG indiqué au point 9. Le document d'appel d'offres sera adressé par voie de courriel ou sur Clé USB.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 Mars 2026 à 10 heures 00 minute. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis le 16 Mars 2026 à 10 heures 30 minutes de la République de Guinée, dans la salle de réunion de l'Unité de coordination et d'exécution Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée, siège Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry, République de Guinée.

7. Une redevance de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au taux de 0,60%, un frais d'enregistrement de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCP) au taux de 0,30%, et un droit proportionnel de 1 % du montant hors taxes du contrat seront payés par l'attributaire du marché.

8. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour des montants respectivement en GNF ou équivalent en monnaie étrangère librement convertible (USD, Euro, FCFA, etc.) de Cent soixante-dix millions (170 000 000) Francs Guinéens.

9. L'attention est attirée sur le Règlement sur la Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation de la Propriété Effective tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)
M. Hamidou DIALLO, Coordonnateur National
Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry, République de Guinée

Tél : +224 626 96 18 96

E-mail : coordonnateurpdacg@gmail.com / procurementpdacg@gmail.com

Fait à Conakry, le 13 Février 2026


M. Hamidou DIALLO
Coordonnateur National du PDACG

**Avis d'Appel d'Offres
Invitation à Soumissionner
Biens
(Procédure à enveloppe unique)**

IAS N° : 06/AOIO/EDG-SA/PAAEG/BAD/2026

Acheteur : ELECTRICITE DE GUINEE (EDG)

Projet : PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'ÉLECTRICITE EN GUINEE (PAAEG)

Intitulé du Marché : Fourniture, pose et raccordement de matériels de branchement et compteurs à Post/prépaiement dans les localités du PAAEG
Pays : Guinée

Prêt FAD N° : 21000150043046

Don FAT N° : 5900155017254

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres (International) Ouvert (AOIO)

AOIO/AOIR N°: 06/AOIO/EDG-SA/PAAEG/BAD/2026

Émis le : 16 février 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée à travers le Ministère de l'Energie représenté par Electricité de Guinée (EDG) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement administré par la Banque Africaine de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité en Guinée (PAAEG), et a l'intention d'utiliser une partie de ce Prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture, pose et raccordement de matériels de branchement et compteurs à Post/prépaiement dans les localités du PAAEG. « Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit ».

2. Electricité de Guinée (EDG) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

- 38 000 compteurs monophasés avec coffrets
- 2000 compteurs triphasés avec coffrets ;
- Fourniture et pose de 40 000 matériels et accessoires de branchements

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans la « Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque (« Politique d'acquisition de la BAD »), édition octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de : Monsieur le Coordonnateur du Projet, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Quartier Almamya Rue KA 050 Immeuble KATEX 3e étage, près du siège de Cellcom-Guinée, République de Guinée, Tél : +224 622 08 96 10, E-mail : bangaly.konate@paaeg.com durant les heures d'ouverture et de fermeture de travail, de 09h00 à 16h00, du lundi au jeudi, et de 09h00 à 13h00 les vendredis.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable de Trois millions de Francs Guinéens (3 000 000 GNF) ou dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie électronique ou sur Clé USB.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous :

Organe de Passation des Marchés Publics et des Partenariats Public Privé
Ministère de l'Energie, Quartier Almamya

Contact : (+224) 628 36 79 31

au plus tard le mardi 07 avril 2026 à 10H30mn. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse :

Organe de Passation des Marchés Publics et des Partenariats Public Privé, Ministère de l'Energie, Quartier Almamya

Contact : (+224) 628 36 79 31

mentionnée ci-dessus : 07 avril 2026 à 11H00mn.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie Bancaire de l'offre , pour un montant de cent quarante-cinq mille deux cent euros (145 200 €).

8. « Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur du Projet
Quartier Almamya Rue KA 050 Immeuble KATEX 3e étage, près du siège de Cellcom-Guinée,
République de Guinée, Tél : +224 622089610,
E-mail : bangaly.konate@paaeg.com



N ° ...00.06.1 / MI/SG/CAB/DNI/PRMP/2026

Conakry, le1.1.2026

LE MINISTRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

N°	Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la Corniche nord Hamdallaye-Sonfonia Lot1 (Hamdallaye-Conteya) et l'Echangeur de Hamdallaye y compris la Transversale T1 (2Km).
1	Nom des Entreprises
2	CHINA RAILWAY NO.5 ENGINEERING GROUPE CO LTD
3	GROUPEMENT AFRICAIN DES TRAVAUX
4	BRIQUE DALLES
5	GROUPE-NV
	FRIENDS BUSINESS GROUP

1. Cet Appel d'offres Restreint fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics paru dans les journaux de la place (le Publicateur N°390 en du 13 mars 2025, le Horoya N°8296 en date du 18 mars 2025, le Souverain N°390 du 13 mars 2025 et sur le site de l'ARMP en date du 20 mars 2025.

2. Le Ministère des Infrastructures dans son budget prévisionnel de l'exercice 2026, prévoit de financer si son budget est adopté les Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la Corniche nord Hamdallaye-Sonfonia Lot1 (Hamdallaye-Conteya) et l'Echangeur de Hamdallaye y compris la Transversale T1 (2Km), pour un délai de Vingt (20) mois.

3. Sont admis à concourir, les entreprises ayant les capacités humaines, techniques et financières requises, en règle avec la loi fiscale guinéenne et figurant sur la liste restreinte dans les tableaux ci-dessous établis par le Maître d'ouvrage :

4. Les entreprises consultées peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres Restreint auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4ème étage, Boulevard Général Lansana CONTE; Commune de Kaloum; Conakry/République de Guinée/ Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn
Tel : +224 622 14 83 38.

Les soumissionnaires concernés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

5. Le Ministère des Infrastructures sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires qui sont sur la liste restreinte ci-dessus et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché des Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la Corniche nord Hamdallaye-Sonfonia Lot1 (Hamdallaye-Conteya) et l'Echangeur de Hamdallaye y compris la Transversale T1 (2Km), en lot unique pour un délai de Vingt (20) mois.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Expérience générale : Expérience de marchés de travaux routiers à titre d'entrepreneur ou sous-traitant au cours des Cinq (05) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.
- Expérience spécifique ou similaires : Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, au moins Un (01) marché similaire de projet de construction ou reconstruction de routes et d'ouvrages d'arts, dont un Echangeur au cours des dix (10) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux.
- Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction : Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de routes de : Neuf Cent Cinquante Deux Milliards Huit Cent Huit Millions Quatre Cent Quarante Huit Mille Cinq Cent Soixante Sept Francs

Guinéens [952 808 448 567 GNF], qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des 5 dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025).

- Capacité de financement : Accès à des financements auprès d'une institution bancaire résidant en République de Guinée tel que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : Trois Cent Quatre Vingt Un Milliards Cent Vingt Trois Millions Trois Cent Soixante Dix Neuf Mille Quatre Cent Vingt Sept Francs Guinéens (381 123 379 427 GNF).
- Seront évalués et appréciés, les soumissionnaires qui possèderont le matériel essentiel avec mention particulière que toute Entreprise ne possédant pas de centrale à concassage, à béton et de camion Toupis sera écartée.

7. Une redevance de 0,6% du montant hors taxe du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) conformément aux dispositions de l'article 41 du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

8. Suivant l'Arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG du 5 Avril 2023, portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, 0,3% du montant hors taxes du contrat sera perçus comme frais d'immatriculation du contrat conformément à l'Article premier dudit arrêté.

Les offres sont couvertes d'une garantie de soumission d'un montant de Quinze Milliards Deux Cent Quarante Quatre Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille Cent Soixante Dix Sept francs Guinéens (15 244 935 177 GNF). Cette garantie bancaire devra être valide 30 jours après la date de validité des offres.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics, sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4ème étage, Boulevard Général Lansana CONTE ; Commune de Kaloum ; Conakry/République de Guinée, au plus tard le 2026 à 10 heures.

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCM) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Salle d'évaluation de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4ème étage, Bureau 408, Boulevard Général Lansana CONTE; Commune de Kaloum; Conakry/République de Guinée. Tél :(00224)622 14 83 38, le à 11heures.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint.





N° / MI/SG/CAB/DNI/PRMP/2026
- 00074

13 FEB 2026
Conakry, le

LE MINISTRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

N°		Travaux de Construction du pont de Téguéreyah (80 ml) et ses voies d'accès (55 km) en remplacement du bac N°21 sur le fleuve Bafing
Nom des Entreprises		
1	Lot unique	HENAN CHINE
2		MEMO PROSERVICE
3		ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT ROUTIER (ECAR)
4		TEA PRESTATION
5		FOF BUSINESS GLOBAL SERVICES SARLU

1. Le Ministère des Infrastructures dans son budget prévisionnel de l'exercice 2026, prévoit de financer les Travaux de Construction du pont de Téguéreyah (80 ml) et ses voies d'accès (55 km) en remplacement du bac N°21 sur le fleuve Bafing, pour un délai d'exécution de Sept (07) mois.

2. Sont admises à concourir, les Entreprises ayant les capacités humaines, techniques et financières requises, en règle avec la loi fiscale guinéenne et figurant sur la liste restreinte dans le tableau ci-dessous établie par le Maître d'ouvrage :

3. Les Entreprises consultées peuvent obtenir gratuitement Le dossier d'appel d'offres Restreint auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4ème étage, Boulevard Général Lansana CONTE; Commune de Kaloum ; Conakry/République de Guinée/ Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn Tel : +224 622 14 83 38.

Les soumissionnaires concernés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

4. Le Ministère des Infrastructures sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires qui sont sur la liste restreinte ci-dessus et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché des Travaux de Construction du pont de Téguéreyah en remplacement du bac N°21 sur le fleuve Bafing.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Expérience générale : Expérience de marchés de travaux routiers à titre d'entrepreneur ou sous-traitant au cours des Cinq (05) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.
- Expérience spécifique ou similaires : Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, au moins deux (02) marchés similaires de projet de construction ou reconstruction d'ouvrages d'arts, dont un (01) pont de 150 ml (type bipoutre mixte acier et béton) en pieux forés et en béton précontraint au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux
- Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction : Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de : Cinquante Six milliards Deux Cent Quinze Millions Deux Cent Quarante Mille Neuf Cent Quatre Vingt Six Francs Guinéens [56 215 240 986 GNF], qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des 5 dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, et 2025) en toutes lettres et en chiffres.

- Capacité de financement : Accès à des financements auprès d'une institution bancaire résidant en République de Guinée tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : Trente Sept Milliards Quatre Cent Soixante Seize Millions Huit Cent Vingt Sept Mille Trois Cent Vingt Quatre Francs Guinéens (37 476 827 324 GNF).
- Seront évalués et appréciés, les soumissionnaires qui possèderont le matériel essentiel avec mention particulière que toute Entreprise ne possédant pas les centrales à concassage, à béton et le camion Toupis sera écartée.

6. Une redevance de 0,6% du montant hors taxe du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) conformément aux dispositions de l'article 41 du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

7. Suivant l'Arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG du 5 Avril 2023, portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, 0,3% du montant hors taxes du contrat sera perçus comme frais d'immatriculation du contrat conformément à l'Article premier dudit arrêté.

Les offres sont couvertes d'une garantie de soumission d'un montant de Trois Milliards Cinq Cent Soixante Millions Deux Cent Quatre Vingt Dix-Huit Cinq Cent Quatre Vingt Seize francs Guinéens (3 560 298 596 GNF) Cette garantie bancaire devra être valide 30 jours après la date de validité des offres.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics, sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4ème étage, Boulevard Général Lansana CONTE ; Commune de Kaloum; Conakry/République de Guinée. Tél :(00224)622 14 83 38, Email : sfantak73@gmail.com, au plus tard le 17/03/2026 à 10 heures.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCM) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures, au 4ème étage, Boulevard Général Lansana CONTE; Commune de Kaloum; Conakry/République de Guinée. Email : sfantak73@gmail.com, le 17/03/ 2026 à 11heures.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint.



F. SYLLA

Facinet SYLLA



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'ETUDE POUR
L'ENQUETE DE SURVEILLANCE COMPORTEMENTALE ET BIOLOGIQUE (ESCOMB) 2025
EN REPUBLIQUE DE GUINEE**

REF. N° 002-AAO- PM/CO/SCM/FY26

I- CONTEXTE :

L'infection par le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH) constitue à la fois un problème de santé publique et de développement. Selon le rapport mondial de l'ONUSIDA en 2023, il y a environ 39,9 millions [36,1-44,6 millions] de personnes qui vivent avec le VIH dans le monde. L'Afrique subsaharienne reste l'une des régions les plus touchées, avec près de 61 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) dans le monde. Dans son rapport de 2022, l'ONUSIDA montre que malgré la baisse des nouvelles infections, 80 % de celles-ci surviennent parmi les populations clés et leurs partenaires sexuels.

La Guinée, à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, est touchée par cette pandémie. La séroprévalence du VIH dans la population générale est estimée à 1,5 % : 1,6 % chez les femmes et 1,3 % chez les hommes (EDS 2018). L'infection à VIH est caractérisée par sa forte concentration dans certaines zones géographiques, notamment en milieu urbain et au sein des populations clés et vulnérables. La prévalence varie de 3,6 % à 9,8 % au sein des populations clés : 3,6 % chez les Utilisateurs de Drogues Injectables (UDI), 4,9 % chez les Professionnelles de Sexe (PS) et 9,8 % chez les Hommes ayant des rapport Sexuel avec les Hommes (HSH) (ESCOMB 2022). L'ESCOMB 2018 faisait mention que la prévalence était de 1,4 % à 3,9 % dans les groupes vulnérables : 3,9 % chez les pêcheurs, 2,3 % chez les routiers, 3,5 % chez les Hommes et Femmes en Uniforme (HFU), 2,3 % chez les prisonniers et 1,4 % chez les miniers.

Ces séroprévalences au sein des groupes vulnérables montrent une situation encore préoccupante pour diverses raisons, notamment :

La tendance à la baisse reste à confirmer,

La sexualité est de plus en plus précoce dans la population jeune, La connaissance approfondie de la transmission du VIH est encore limitée, y compris parmi les populations clés et les groupes vulnérables, Une proportion des personnes, y compris le personnel de santé, a une attitude stigmatisante et discriminatoire à l'égard des PVVIH et des populations clés, L'utilisation du préservatif dans les relations sexuelles à risque est globalement insuffisante, bien que les PS paraissent plus l'utiliser avec leurs clients, etc.

Pour lutter contre l'épidémie de VIH, le pays bénéficie de l'appui financier du Fonds mondial et met en œuvre des interventions auprès de la population générale et plus spécifiquement auprès des populations clés et vulnérables. C'est pour assurer le suivi à l'échelle nationale de l'évolution de l'épidémie que le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, les entités nationales et les partenaires au développement mènent régulièrement des enquêtes épidémiologiques.

Ainsi, après les ESCOMB de 2001, 2007, 2012, 2015 et 2017, il a été confié à Plan International Guinée, à l'instar de celle réalisée en 2022, la coordination de la réalisation de l'ESCOMB 2025 du VIH et des IST auprès des populations clés (PS, HSH, UDI) sur toute l'étendue du territoire national. Il faut noter que cette édition ESCOMB 2025 va inclure dans les cibles populations clés les transgenres (TG). Elle se réalisera sous la supervision du PNLSH, CNLS et de toutes les parties prenantes au compte de l'année 2025

III- Critère d'éligibilité

Être régulièrement enregistré en République de Guinée et/ou dans le pays où le cabinet a son siège.

• Critères généraux et expériences

o Le cabinet retenu devra avoir une expérience prouvée dans la réalisation des études de surveillance comportementale et Biologique (ESCOMB), l'estimation de la taille des populations clés et doit avoir des connaissances sur les derniers guides internationaux de l'OMS/ONUSIDA pour la réalisation d'une telle enquête.

o L'étude sera menée par un cabinet disposant d'une équipe multidisciplinaire de consultants, coordonnée par un consultant principal. Cette équipe doit avoir une expérience avérée dans la réalisation des études de santé publique, socio démographiques, comportementales et de préférence en matière de IST/VIH/SIDA en général et en particulier auprès des populations clés, vulnérables et des minorités sexuelles ou des populations dites cachées/d'accès difficile. Spécifiquement, l'équipe du Cabinet disposera des compétences répondant au profil ci-après :

- Un consultant principal : il sera titulaire d'un diplôme universitaire en médecine et en épidémiologie et/ou santé publique (BAC + 7 au moins) et aura au moins dix (10) ans d'expérience dans les recherches en général sur le VIH/Sida et en particulier sur les études sociologiques, démographiques, comportementales, biologiques en santé publique, auprès des populations clés, notamment les HSH, les PS, les transgenres et les UDI. Ce dernier doit disposer dans son capital d'expérience, d'un ensemble de résultats d'études, de recherche, de conception de documents stratégiques réalisés en rapport avec l'ESCOMB.
- Un consultant en santé publique, en démographie ou en général en sciences sociales. Avoir une expérience consultant associé en sciences sociales ; Il devra avoir un diplôme universitaire en sociologie et/ou en professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la réalisation des études avec des méthodologies appropriées

en matière de sciences sociales en général et en particulier en santé publique dans le domaine du VIH/Sida.

- Un consultant associé en statistiques ; il sera titulaire d'un diplôme universitaire en biostatistique ou assimilé et aura une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la collecte, le traitement et l'analyse de données liées à la santé en général et à l'infection à VIH et aux IST en particulier.
- Un consultant associé en expertise Biomédicale.

Il sera titulaire de diplôme universitaire biomédical (biologie et/ou bactériologie et/ou virologie). Il doit disposer d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la gestion des études impliquant un volet biologique/bactériologique/virologique en général dans le domaine de la santé et en particulier dans le domaine du VIH/Sida au profit des populations clés et vulnérables.

- Toutes autres compétences disponibles notamment en anthropologie, genre, droits humains, sociologie, et en finance au niveau du cabinet seront d'un atout appréciable pour le choix du cabinet ainsi que des moyens logistiques adéquats.
- Avoir une expérience avérée en collecte de données numériques (CsPro, ODK/Kobo-collect, Survey Solutions, Survey CTO, etc.)

IV - Dossier à fournir

Documents administratifs :

- L'attestation d'inscription au registre du commerce ou tout autre document pouvant attester l'immatriculation du candidat par les autorités compétentes du pays d'exercice (copie certifiée) ;
- Le quitus fiscal en cours de validité,
- Annexe : D Non-staff code of conduct de Plan International
- Documents techniques
- Une lettre de motivation
- Le cahier des charges
- La méthodologie de l'étude (y compris l'approche méthodologique et la méthode d'échantillonnage)
- Outils de collecte d'évaluation
- Le plan d'analyse des données
- La structure/le plan du rapport
- L'analyse des risques et mesures d'atténuation
- Organisation et logistique
- Calendrier indicatif des activités
- Présentation des CV du cabinet et preuves :
- Curricula vitae des consultants proposés par le cabinet, mettant en évidence les qualifications et expériences pertinentes ;
- Une copie légalisée du/des diplôme/s pertinent/s des consultants proposés par le cabinet ;
- Références du cabinet, en termes de prestations antérieures analogues avec les cibles ou des cibles similaires, au cours des sept (07) dernières années, appuyées d'au moins trois (3) attestations de bonne exécution ou autres preuves d'expériences délivrées par les organismes bénéficiaires de ses services ;
- Attestations de bonne exécution ou autres preuves d'expériences délivrées à chaque membre de l'équipe de consultants proposés par le cabinet par les organismes bénéficiaires de leurs services
- Documents financiers
- La lettre de soumission datée, signée, cachetée et conforme au modèle de Plan International Guinée ;
- Le devis quantitatif et estimatif datés, signés et cachetés selon le modèle de Plan International Guinée,
- Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du Soumissionnaire.
- La proposition financière doit inclure les frais professionnels et le nombre de jours total pour chaque membre de l'équipe (inclusifs des enquêteurs), de voyage et les frais de déplacements en Guinée ainsi que les frais pour la formation et le pilotage des enquêteurs.
- Le compte de résultat certifié de chacun des trois derniers exercices comptables
- frais de déplacements en Guinée ainsi que les frais pour la formation et le pilotage des enquêteurs.

V- Retrait du DMI :

Les Document d'Appel à Manifestation d'Intérêt sont à retirer directement en cliquant sur le lien suivant DOSSIER D'APPEL A MINIFESTATION D'INTERET

VI- Date limite de dépôt des soumissions

Les soumissionnaires sont tenus de soumettre leur proposition, y compris toutes les annexes requises, par dépôt physique contenant une copie électronique sur clé USB au niveau de la réception de Plan International Guinée ; sise à Kipé ; en Face du Lycée – Résidence Matou ou par courrier électronique à l'adresse suivante : PlanGuinea. COServices@plan-international.org au plus tard le vendredi 25 février 2026 à 17h00

Approuvé par

Evariste SINDAYIGAYA
Directeur pays



**SOCIETE ANGLOGOLD ASHANTI DE GUINEE
SAG SA.**

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum
Sous le numéro RCCM/GC-KAL/010.260A/2005
Capital Social : 20.506.670 Dollars US

AVIS DE RECRUTEMENT N° 005 /GTI/LC/DRH/SAG/2026

Koron, le 6 février 2026

La Société AngloGold Ashanti de Guinée (SAG), filiale du Groupe AngloGold Ashanti, recherche de toute urgence un(e) Ingénieur(e) Géotechnique au compte du département de Traitement (Processing) pour la construction du barrage des résidus (TSF). La catégorie socio-professionnelle est HC1 selon notre grille salariale actuelle mais elle pourrait être revue à la baisse si les exigences du poste ne sont pas totalement remplies par le/la candidat(e) retenu(e). Le/la titulaire sera sous la responsabilité du Directeur de la construction du barrage des résidus (TSF).

A. Résumé du poste :

Le/la titulaire devra s'occuper des activités de conception, de contrôle d'assurance, de contrôle de qualité géotechniques de la construction ou du renforcement du barrage des résidus dans le respect des délais, des règles, des procédures d'hygiène, de santé, d'environnement et de sécurité industrielle. Elle/il veillera scrupuleusement au respect des normes et des meilleures pratiques en termes de conception et de contrôle géotechniques.

B. Devoirs et responsabilités :

Sans être exhaustives, les tâches et responsabilités sont entre autres :

- S'occuper de la conception détaillée de la construction ou du renforcement du barrage et de ses nouvelles structures ;
- Fournir un soutien technique aux équipes de mise en œuvre et de construction ;
- Évaluer les propriétés du sol et des résidus miniers pour la prise des décisions techniques ;
- Élaborer et mettre à jour les rapports et les plans de conception géotechnique ;
- Superviser l'analyse de la stabilité et les prévisions de tassement ;
- Soutenir l'équipe de construction en ce qui concerne les exigences en matière de fondations et de compactage ;
- Interpréter les données de contrôle, de surveillance géotechnique et d'instrumentation ;
- Veiller au respect des normes de conception géotechnique et des meilleures pratiques ;
- Assurer la liaison entre les consultants et les entrepreneurs sur les questions techniques ;
- Fournir des conseils d'expert sur les stratégies de gestion et d'atténuation des risques ;
- Gérer toutes les non-conformités et les mesures correctives dans le cadre du projet ;
- Coordonner et examiner les essais sur le terrain et en laboratoire pour les sols et les résidus ;
- Assurer le contrôle d'assurance et de qualité en veillant au respect des spécifications ;
- Analyser les résultats des essais et fournir des recommandations à l'équipe d'ingénieurs ;
- Documenter soigneusement les inspections et les rapports de qualité ;
- Veiller au respect des normes de qualité internationales et de l'entreprise ;
- Apporter son soutien aux audits techniques et aux inspections sur site ;
- Former et guider les équipes de terrain dans les procédures de contrôle d'assurance et de qualité ;
- Coordonner avec les chefs de projet afin de résoudre rapidement les problèmes de qualité ;
- Etablir les rapports d'analyse et de contrôle et les soumettre à la hiérarchie ;
- Former et guider le personnel en matière de qualité, de méthodologie de travail d'essai, de sécurité et de gestion du temps.

C. Responsabilité en matière de santé, sécurité industrielle et environnementale :

Respecter et faire respecter toutes les exigences de santé, de sécurité industrielle et environnementale.

Les responsabilités ci-dessus définies exigent de la part du/de la titulaire un engagement certain pour l'amélioration continue en matière de santé, de sécurité industrielle et de gestion environnementale conformément aux politiques, procédures et normes de la SAG et du groupe AngloGold Ashanti.

D. Conditions d'accès au poste :

Ce poste est ouvert. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

E. Qualifications et compétences requises :

- Avoir au moins un diplôme d'Ingénieur en génie civil, Géotechnique ou discipline assimilée ;
- Avoir une qualification (spécialisation) liée à la Géotechnique ;
- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans les activités géotechniques liées aux grands ouvrages, grandes constructions, etc.
- Avoir une expérience pratique dans la conception et la mise en œuvre des activités géotechniques ;
- Avoir de solides compétences en rédaction de rapports et en présentations professionnelles ;

- Avoir une bonne compréhension de la chaîne de valeur minière et des exigences en matière de performance sociale ;
- Maîtriser les outils et les normes internationales applicables aux activités géotechniques de grands ouvrages comme la construction d'un barrage ;
- Avoir une bonne connaissance des processus de conception et de planification géotechnique ;
- Avoir une bonne connaissance de l'éthique, des normes, des principes de travail, des processus et procédures ;
- Avoir obtenu (ou prouvé) de bons résultats chez le(s) précédent(s) employeur(s) ;
- Avoir une bonne capacité organisationnelle et une bonne maîtrise du temps de travail ;
- Pouvoir bien communiquer en français (écrit et oral) et l'anglais est un atout ;

F. Candidatures :

Les candidat(e)s sont invité(e)s à envoyer les dossiers à l'adresse suivante : <https://careers.anglogoldashanti.com/job-invite/28927/>

La date limite pour les candidatures est arrêtée au 19 février 2026. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

G. Modalités de sélection :

Une première sélection sera opérée sur dossier. Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à un test écrit/entretien.

H. Information importante :

Le personnel de la SAG ne doit jamais demander de l'argent ou un quelconque service en échange d'un emploi. Si on vous le demande ou si vous soupçonnez une telle activité, veuillez le signaler immédiatement à notre service de sécurité, ou utiliser nos canaux de dénonciation en envoyant un SMS à +27 73 573 8075 ou par e-mail : SpeakupAGA@ethics-line.com ou utilisez l'internet à www.tip-offs.com.



N°.....PRG/ACGP/SG/DCH/PRMP/2026

0 3 4 0 . %

Conakry, le FEB 2026

L'Administrateur Général

Aux
Candidats

Réf : sélection des cabinets spécialisés en ressources humaines pour le compte de l'ACGP.

Report de la date d'ouverture

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'avis à manifestation d'intérêt publié le 19 Janvier 2026 relatif à l'objet cité en référence, il est porté à la connaissance des candidats, que la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt initialement prévue le **Lundi 09 Février 2026 à 11h 00min** est reportée pour le **lundi 16 Février 2026 à 10 heures 30 minutes**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **11 heures 30** dans les locaux de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP). Cependant, les autres dispositions de l'avis initial demeurent inchangées.

Veuillez agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de ma considération distinguée.



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice- Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



**AGENCE NATIONALE D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ANIES)
PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE ET D'APPUI AU PROGRAMME NAFA (PRU-APN)**
Financement : Banque mondiale N°7291-GN

RELANCE APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date limite : mardi, 24 février 2026 à 10h30mn

GN-PAPN-502861-CS-INDV/Recrutement d'un consultant Individuel pour l'assistance technique pour élaboration d'un Manuel de Réponses aux chocs
Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement avec l'appui de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque mondiale pour couvrir les couts du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit prêt IDA N° 7291-GN pour effectuer des paiements au titre de services de consultants « Recrutement d'un consultant Individuel pour l'assistance technique pour élaboration d'un Manuel de Réponses aux chocs».

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

- Direction Générale de l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES), ayant son siège social au quartier Cameroun, en face de la Station Total, Commune de Dixinn-BP :75-Conakry, République de Guinée
- Tél : +224+224 628 02 63 76/629 00 85 49/ 627 76 66 06
- Courriels : mnabe@anafic.org.gn copies à sayon.dambele@anies.gov.gn; binta.yattara@anies.gov.gn ; nabelamoussa3@yahoo.fr.
- Du lundi au jeudi : de 8 heures à 17 heures
- Le vendredi : de 8 heures à 13 heures et 14 heures à 16 heures.

L'ANIES, l'Unité d'Exécution du PRU-APN invite les consultants Individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des Services. Les critères de qualifications du consultant pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1. Profil du Consultant

Qualification académique

- Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) en sciences sociales, économie, politiques publiques, gestion de l'environnement, développement international, ou autre domaine pertinent.

Expérience professionnelle

- Minimum de 8 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la mise en œuvre ou le développement de systèmes de protection sociale ;
- Expérience avérée dans la réponse aux chocs (élaboration, déclenchement, mise en œuvre et supervision) ;
- Expérience dans les missions d'assistance technique, ou d'appui à des gouvernements d'Afrique de l'Ouest ;
- Expérience préalable en Protection Sociale Adaptative (ciblage des plus pauvres, transferts monétaires, etc.) ;
- Expérience de travail avec des partenaires gouvernementaux nationaux/régionaux impliqués dans des initiatives de réduction des risques de catastrophes, de changement climatique et de crises sanitaires et alimentaires exigée, en particulier dans la conception, la planification, le suivi et l'évaluation ou la mise en œuvre de réponses aux chocs ;
- Connaissances des politiques internationales en matière de réponses aux chocs.

Compétences et aptitudes

- Excellentes compétences en matière de communication, y compris une capacité avérée à mener des consultations avec les populations pauvres et vulnérables ;
- Excellente compétence en rédaction des documents stratégiques et des rapports ;
- Excellentes compétences organisationnelles et capacités avérées à travailler dans des délais serrés ;
- Capacité avérée à travailler en équipe et dans un environnement interculturel, avec une supervision minimale ;
- Bonne capacité de facilitation des groupes de discussion.
- Langues requises : Excellente maîtrise du français et connaissance de l'anglais souhaitée.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 et 3.20 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de « Sélection des Consultants Individuels (SCI) », conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition septembre 2025.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, ou par mail au plus tard le mardi, 24 février 2026 à 10h30mn.

Direction Générale de l'ANIES, ayant son siège social au quartier Cameroun, en face de la Station Total, Commune de Dixinn-BP :75-Conakry, République de Guinée.

A l'attention de : Monsieur le Directeur Général de l'ANIES

Tél : +224+224 628 02 63 76/629 00 85 49/ 627 76 66 06

Courriels : mnabe@anafic.org.gn copies à sayon.dambele@anies.gov.gn; binta.yattara@anies.gov.gn ; nabelamoussa3@yahoo.fr.

Avec uniquement la mention « Recrutement d'un consultant Individuel pour l'assistance technique pour élaboration d'un Manuel de Réponses aux chocs »

Le Directeur Général de l'ANIES

M. Sayon DAMBÉLÉ



Conakry, le 04 février 2026

Hausse du prix des denrées : comment l'État amortit le choc face à la crise mondiale



Face à l'envolée des prix des produits de première nécessité, le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a tenu à clarifier les mécanismes de cette inflation. Entre tensions géopolitiques et concurrence alimentaire mondiale, il défend une stratégie gouvernementale axée sur l'atténuation plutôt que sur l'illusion d'une annulation totale des hausses.

Le constat est sans appel : les coûts alimentaires mondiaux explosent. Selon le porte-parole, cette réalité s'explique d'abord par une concurrence accrue sur les ressources. « Aujourd'hui, les humains consomment autant de maïs que les animaux », souligne-t-il, tout en rappelant que la pression sur les stocks de céréales pour l'élevage impacte di-

rectement le panier de la ménagère.

À cela s'ajoute un cocktail explosif de crises internationales :

L'instabilité dans le Golfe qui fait grimper le prix des hydrocarbures, le conflit russo-ukrainien qui paralyse les routes commerciales et renchérit le transport, les difficultés logistiques maritimes qui se répercutent inévitablement sur le prix final de « notre assiette ».

Pour Ousmane Gaoual Diallo, il est crucial de faire la distinction entre l'arrêt des prix et la maîtrise de leur progression. L'État ne peut pas stopper l'inflation mondiale, mais il peut en limiter la violence.

« Atténuer, ça ne veut pas dire annihiler toute possibi-

lité d'augmentation. On ne peut pas arrêter les prix, par contre, on peut atténuer la progression », a-t-il enseigné.

L'exemple du blé est, à ce titre, frappant : alors que la tonne sur le marché mondial est passée de 130 \$ à près de 700 \$, le prix du pain n'a connu qu'une hausse proportionnellement très faible (passant d'environ 3 000 à 4 500 GNF). Cette déconnexion entre le cours mondial et le prix local est, selon lui, la preuve directe de l'efficacité des mesures publiques.

Comment le gouvernement parvient-il à freiner cette courbe ? La réponse réside dans une politique de renoncement fiscal. Pour éviter que le sac de pommes de terre ne culmine à 600 000 GNF, l'État a choisi d'annuler certaines taxes à l'importation.

Selon le ministre qui cite l'impulsion du Chef de l'État, plusieurs mesures de diligence ont été mises en œuvre, notamment l'élimination des surcharges portuaires à travers la suppression des frais liés aux retards (surestaries), les allègements fiscaux par la réduction ou l'annulation des taxes douanières sur les produits vitaux, et la maîtrise des coûts de passage via la simplification des procédures pour éviter les coûts cachés.

Pour finir, Ousmane Gaoual Diallo a dressé le gouvernement comme un rempart. Si le consommateur ressent une augmentation, le porte-parole insiste sur le fait que celle-ci est « très faible » par rapport à ce qu'elle aurait été sans l'intervention de l'État. L'objectif étant de maintenir les prix à un niveau supportable malgré un environnement international hostile.

Financement du développement : les banques africaines appelées à accélérer la transformation



Les Journées annuelles du Club des dirigeants de banques et établissements financiers d'Afrique se sont achevées ce jeudi dans la capitale guinéenne, après deux jours d'échanges intenses consacrés au financement de l'économie africaine, à l'intelligence artificielle (IA) et à la réglementation.

À l'heure du bilan, les organisateurs ont salué des débats « francs et sans tabou », avec l'ambition affichée de bâtir un modèle financier adapté aux réalités africaines, dans un contexte marqué par un déficit structurel de financement et une faible bancarisation.

« Bâtir un modèle qui nous ressemble »

Sidi Mohamed Chérif, président de l'Association professionnelle des banques (APB) de Guinée, a exprimé sa gratitude aux participants pour avoir fait de Conakry « la capitale de la finance africaine » durant ces deux journées. « Nous avons eu deux journées très intenses, des journées à l'africaine, là où se disent les vérités. Il y a eu des échanges francs, sans tabou, avec une ambition : celle de bâtir ensemble un modèle qui nous ressemble », a-t-il déclaré lors de la cérémonie de clôture.

Revenant sur le thème central des assises, il a salué l'idée d'une « initiative africaine » autour de l'intelligence artificielle, insistant sur la nécessité d'opéra-

tionaliser les recommandations formulées. « Pour ce qui est de la Guinée, nous sommes preneurs de toutes ces recommandations. Nous allons travailler avec les autorités pour saisir les opportunités liées à l'IA dans l'intérêt de nos populations », a-t-il affirmé.

Bancarisation à 10 % et crise du cash

Le président de l'APB a toutefois rappelé les défis structurels auxquels fait face le système financier guinéen. Le taux de bancarisation demeure autour de 10 %, tandis que la crise du cash continue d'alimenter les inquiétudes. « Je ne parlerais pas de crise de liquidité puisque tous les virements et tous les chèques sont payés, mais plus de 90 % du cash est hors du système bancaire, y compris la Banque centrale », a-t-il précisé.

Pour lui, l'enjeu prioritaire est de restaurer et renforcer la confiance afin de mobiliser davantage de ressources internes. « Nous devons travailler ensemble pour collecter le maximum de ressources et contribuer au financement des programmes de développement de nos pays », a-t-il insisté, dans un contexte où les bailleurs traditionnels orientent leurs finance-

ments vers d'autres priorités.

Le programme Simandou 2040 en ligne de mire

Au-delà des réformes bancaires, Sidi Mohamed Chérif a mis en avant les perspectives offertes par le programme Simandou 2040, distinct du projet minier déjà en cours, qui prévoit, selon lui, la mobilisation de 200 milliards de dollars sur la période 2025-2040. Il a estimé que le secteur minier pourrait servir de levier stratégique pour mobiliser des ressources massives, rappelant que la Guinée détient plus du quart des réserves mondiales de minerai de fer à haute teneur et demeure le premier exportateur mondial de bauxite. « Cette position nous permet d'imposer le rythme du marché minier et d'en faire un levier pour lever des ressources », a-t-il soutenu.

De son côté, Dr Ngueto Tiraïna Yambaye, président du Club et Directeur général du Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE), a salué la qualité de l'accueil et la mobilisation des autorités guinéennes. « La satisfaction est totale. C'est depuis longtemps que nous attendions de réaliser cela

à Conakry. Le moment est arrivé », a-t-il déclaré, félicitant l'APB et les autorités pour l'organisation de cette 37^e édition.

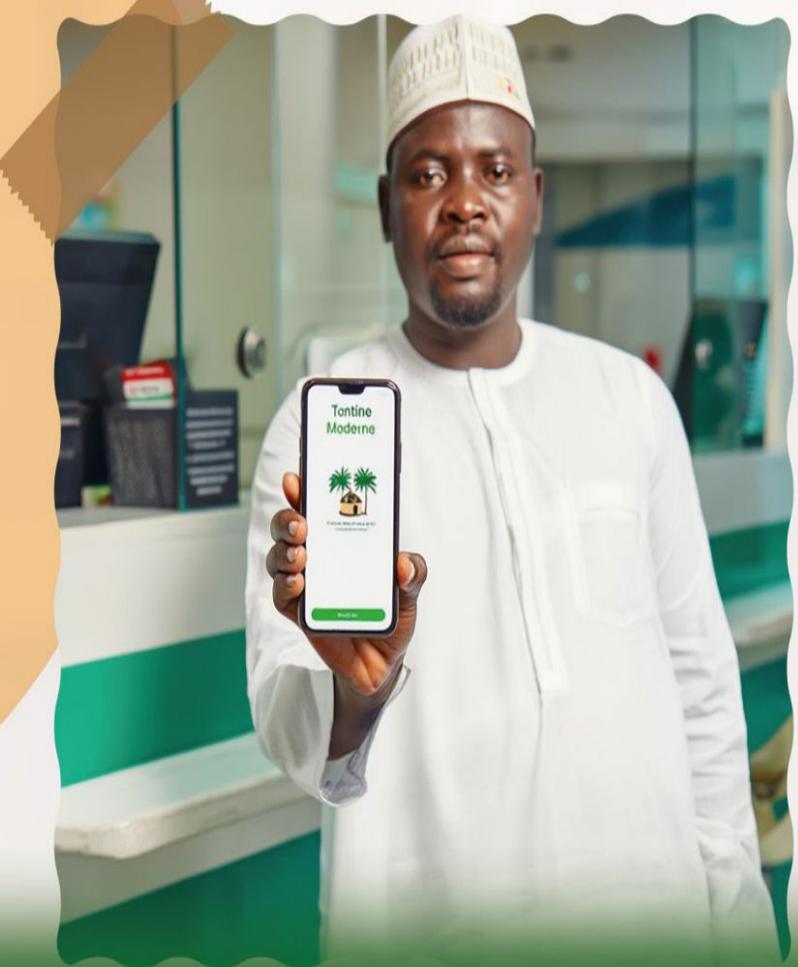
Au-delà des discours, il a annoncé la disponibilité du Club à accompagner les institutions guinéennes, notamment à travers des initiatives de formation et la mise en place d'un « laboratoire d'idées » dédié à l'innovation financière. « Dès qu'il y a une nécessité, sollicitez-nous pour organiser des sessions spéciales de formation pour les dirigeants ici à Conakry », a-t-il assuré.

Au terme de ces travaux, les participants repartent avec la volonté affichée d'accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle dans les systèmes bancaires, tout en renforçant les cadres réglementaires pour garantir stabilité et confiance. Pour la Guinée, l'enjeu est double : améliorer la bancarisation, réduire la circulation du cash hors système et positionner le secteur financier comme moteur du financement des ambitions nationales, notamment dans les mines, les infrastructures et les PME.



TONTINE MODERNE ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



*Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui*



JOURL DE TABASKI



*... Toi du **jour de la Tabaski**
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.*



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS **626 55 55 55**

Ensemble travaillons pour notre réussite

#Meilleure microfinance 2025